

Office des ponts et chaussées
du canton de Berne
Centre de prestations
Reiterstrasse 11
3011 BERNE

info.tba@bve.be.ch

La Neuveville, le 27 mars 2014

Plan sectoriel pour le trafic cycliste – Procédure de participation de janvier 2014 – Avis du Conseil du Jura bernois

Monsieur l'ingénieur en chef,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris position, dans sa séance du 26 mars 2014, sur la planification citée en titre. De manière générale, il relève la bonne qualité du document. Le CJB se réjouit tout particulièrement de la possibilité d'affecter des subventions du canton à l'aménagement de tronçons pour les cyclistes sur des routes communales ou privées lorsqu'ils sont tout aussi attractifs, et en particulier plus sûrs et moins chers à aménager que des routes cantonales. Cela correspond à une demande que nous avons faite à plusieurs reprises.

En ce qui concerne la liaison entre Péry et Bienne par le Taubenloch, seule lacune du réseau identifiée à l'échelle du Jura bernois, nous invitons le canton à défendre les intérêts des cyclistes auprès du maître d'œuvre qui est désormais la Confédération. L'amélioration de la sécurité pour le trafic quotidien est prioritaire à cet endroit, mais nous avons pris note avec satisfaction que des aménagements prévus par la Confédération apporteront aussi un mieux pour le trafic de loisirs.

Concernant le trafic de loisirs en général, nous n'avons pas de commentaire à apporter aux modifications de tracé que vous proposez, si ce n'est qu'il faut absolument éviter que cela entraîne une pression en vue de goudronner des chemins actuellement empruntés par les VTTistes et les randonneurs.

Enfin, le CJB se réjouit du nouveau tronçon entre Loveresse et Pontenet pour le trafic cycliste, ce qui permet de circuler de bout en bout de la Vallée de Tavannes sans emprunter la route cantonale. Il espère que les aménagements envisagés suite à la motion Amstutz dans la Vallon de Saint-Imier entre Cormoret et Villeret seront bientôt réalisés. Ainsi, deux axes importants auront été sécurisés dans le Jura bernois.

Une remarque critique pour terminer : la construction d'obstacles visant à ralentir le trafic motorisé entraîne trop souvent une insécurité pour les cyclistes en cas de rétrécissement de la route. Le CJB invite la TTE à bien considérer la situation à chaque intervention de ce type.

En vous souhaitant bonne réception de notre prise de position, nous vous prions d'agr er,
Monsieur l'ing nieur en chef, nos salutations distingu es.

Conseil du Jura bernois

Le pr sident :

Le secr taire g n ral :

Christophe GAGNEBIN

Fabian GREUB

Copie (courriel) : C. Friedli, pr pos  OPC Jura bernois